

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À l'Examen Pratique de la

Qualification de BASE pour le vol aux Instruments/AVION

BIR/A - PART-FCL (REGLEMENT (UE) N°1178/2011 MODIFIÉ)

----==000==----

30 JOURS avant la date souhaitée de l'examen,

le dossier suivant doit être adressé à :

**DGAC/ DSAC / PN / EXA
Pôle des Examens Pratiques IR**

50, rue Henry Farman
75720 - PARIS CEDEX 15

Contact : dsac-examen-pratique-cplira-bf@aviation-civile.gouv.fr

- ☐ **ACTE DE CANDIDATURE renseigné et signé par le Candidat (2 pages - 3/7 et 4/7)**
- ☐ **Copie DU CERTIFICAT d'APTITUDE AUX EPREUVES THEORIQUES BIR (le candidat doit signer et attester lui-même de façon manuscrite la conformité à l'original) L'examen pratique doit être effectué dans le délai de 36 mois à compter de la date de réussite à l'examen théorique.**

MODE DE PAIEMENT : 270 €

- ☐ **VIREMENT : Joindre obligatoirement un justificatif de paiement précisant le nom du candidat, du payeur si différent, la date d'exécution et le nom de l'examen. Mentionner le nom du candidat et le nom de l'examen dans le motif du virement. (Sans ce justificatif de paiement, votre dossier ne pourra pas être traité)**

RIB : COMPTABLE PRINCIPAL - DGAC – Titulaire du compte : AC-BUDGET ANN CONTROLE EXPL AE –
Code Banque : 30001 – Code Guichet : 00064 – N° Compte : 00000090216 – Clé RIB : 22 –
IBAN : FR76 3000 1000 6400 0000 9021 622 – BIC : BDFEFRPPCCT

- ☐ **EXONERATION : En application de l'article R. 611-4-VI du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription **une attestation de demandeur d'emploi datant de moins de deux mois.****

- ☐ **PHOTOCOPIE DU CARNET DE VOL** concernant la formation du candidat (même non terminée), indiquant pour chaque séance de simulation ou de vol :

- référence au programme de formation
- nom et qualification de l'instructeur

Ce document devra porter le nom et la signature du candidat

- ☐ **Pour les candidats titulaires d'une licence de pilote privé (PPL), joindre un justificatif des privilèges de voler de nuit (FCL.810)**

Avant l'examen, une fiche récapitulative d'inscription autorisant le candidat à se présenter à l'examen pratique sera envoyée par mail à l'ATO et/ou au candidat et/ou à l'examineur

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET EST IRRECEVABLE

**LE JOUR DE L'EXAMEN LE CANDIDAT DEVRA REMETTRE IMPERATIVEMENT
A L'EXAMINATEUR LES PIECES CITEES CI-DESSOUS :**

1. ATTESTATION DE FORMATION : doit être remplie selon les cas suivants :

A/ 1ère présentation à l'examen (page 5/7)

B/ Ajournement (pages 6 et 7/7)

2. Copie de la fiche récapitulative d'inscription du dossier candidat envoyée par la DSAC autorisant le candidat à se présenter à l'examen pratique (désignation examinateur).

-----o0o-----

AIDE-MEMOIRE d'UTILISATION de l'AVION pour l'EXAMEN

L'avion utilisé pour l'examen **doit impérativement présenter les caractéristiques suivantes** :

- être classé en IFR ;
- être équipé d'un système de contrôle d'émission et d'un équipement permettant la simulation des conditions de pilotage aux instruments

PILOTE ACCOMPAGNATEUR

Le candidat **doit obligatoirement être accompagné** par un pilote titulaire des qualifications nécessaires pour instruire sur l'aéronef en IFR et habilité par l'école approuvée. Cet instructeur est pilote de sécurité et exerce la fonction de Commandant de Bord pendant l'examen.

Avant l'examen, une fiche récapitulative d'inscription autorisant le candidat à se présenter à l'examen pratique sera envoyée par mail à l'ATO et/ou au candidat et/ou à l'examineur

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS Liberté Égalité Fraternité	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMEN PRATIQUE DE LA QUALIFICATION DE BASE POUR LE VOL AUX INSTRUMENTS/AVION (BIR/A – PART- FCL.835)		 direction générale de l'Aviation civile D S A C
	29FormExa	Révision 00 – 01/02/2022	

**Acte de candidature à l'examen pratique de la
Qualification de BASE pour le vol aux instruments/Avion
BIR/Avion PART-FCL (REGLEMENT) (UE) N° 1178/2011 MODIFIE)**

☐ Mme ☐ M NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

📞 : _____ ☎ : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

LICENCES ET QUALIFICATIONS DETENUES :

☐ PPL N° _____ Date ____ / ____ / ____

☒ Dans ce cas, j'atteste détenir les privilèges de voler de nuit (FCL.810) (joindre un justificatif)

☐ CPL N° _____ DATE ____ / ____ / ____

☐ BIR MONOMOTEUR DATE ____ / ____ / ____

ETRANGERE : ☐ IR MONOMOTEUR ☐ IR MULTIMOTEUR DATE : ____ / ____ / ____ (joindre un justificatif)

EXAMEN BIR demandé : ☐ BIR/A MONOMOTEUR ☐ BIR/A MULTIMOTEUR

Type d'avion prévu pour l'examen : _____ Date programmée de l'examen : _____

VOUS ETES VOUS DEJA PRESENTE A CET EXAMEN : NON : ☐ OUI : ☐ Date : ____ / ____ / ____ Nom de l'examineur :

VOUS ETES VOUS DEJA PRESENTE A L'EXAMEN CPL : NON : ☐ OUI : ☐ Nom de l'examineur :

EXPERIENCE : J'atteste avoir accompli en tant que commandant de bord en campagne :

Sur avion : h

FORMATION SUIVIE : ☐ BIR MONOMOTEUR ☐ BIR MULTIMOTEUR

Instructeurs ayant délivré cette formation : _____

NOM ORGANISME (ATO) AYANT ASSURE VOTRE FORMATION BIR : _____ N° _____

Adresse : _____

📞 : _____ 📠 : _____ Courriel : _____

Si ATO hors France : Préciser les coordonnées du Responsable pédagogique : nom, prénom, tél, mail + *copie du certificat d'approbation de l'ATO avec les cours approuvés.*

INSTRUCTEUR CHARGE D'EXERCER LA FONCTION COMMANDANT DE BORD LORS DU VOL D'EXAMEN :

Nom : _____ Prénom : _____ Validité QC/QT de l'avion d'examen :

EXAMINATEUR IRE(A) PREVU POUR CONDUIRE L'EPREUVE PRATIQUE BIR/A (cf. FCL.1005 (a)(1) – FCL.1005 (b) – FCL.1015 (c))

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N° : _____

EXAMINATEUR IRE(A) SUPPLEANT en cas d'indisponibilité de l'examineur prévu :

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N° : _____

Si l'examineur prévu ou suppléant est titulaire d'une autorisation IREA PART-FCL, sa désignation devra avoir été acceptée par l'Autorité pour qu'il soit autorisé à conduire l'épreuve.

En application de l'ARA.FCL.205c, l'Autorité peut désigner un autre examinateur. De plus, l'intervention d'un autre examinateur que ceux indiqués ci-dessus devra avoir reçu l'acceptation de l'Autorité

Date : ____ / ____ / ____

Signature du candidat : _____

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMEN PRATIQUE DE LA QUALIFICATION DE BASE POUR LE VOL AUX INSTRUMENTS/AVION (BIR/A – PART- FCL.835)		 direction générale de l'Aviation civile DSAC
	29FormExa	Révision 00 – 01/02/2022	

**Acte de candidature à l'examen pratique de la
Qualification de BASE pour le vol aux instruments/Avion
BIR/Avion PART-FCL (REGLEMENT) (UE) N° 1178/2011 MODIFIE)**

ATTESTATION À RENSEIGNER ET SIGNER PAR LE CANDIDAT

*Cf. FCL.015 c et d ainsi que l'AMC1 ARA GEN.315 (a)
(à joindre avec la page 3/9 de ce formulaire)*

☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____

J'atteste ne pas :

- ☐ Détenir une licence PART FCL conforme au règlement (UE) 1178/2011 modifié dans la même catégorie d'aéronef délivrée par un autre Etat de l'Espace Economique Européen (dans le cas contraire, la licence devra auparavant être transférée en France),
- ☐ Avoir sollicité la délivrance d'une licence dans la même catégorie d'aéronef auprès d'un autre Etat de l'EEE,
- ☐ Être sous le coup d'une sanction prononcée à mon encontre par un autre Etat de l'EEE et portant sur une licence concernant la même catégorie d'aéronef.

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus, en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation de l'autorité fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

I recognize to have acquainted with provisions of the article 441-1 of the Penal code, reproduced below, relative to the false. Furthermore, in case of violation of these measures, in spite of the penalties susceptible to be imposed on me, I recognize to have been informed that the decision of acceptance will be the object of a decision of immediate withdrawal.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

"Forgery consists of any fraudulent alteration of the truth liable to cause harm and made by any means in a document or other medium of expression of which the object is, or effect may be, to provide evidence of a right or of a situation carrying legal consequences. Forgery and the use of forgeries is punished by three years' imprisonment and a fine of €45.000."

DATE : ____/____/____

SIGNATURE DU CANDIDAT :

Avant l'examen, une fiche récapitulative d'inscription autorisant le candidat à se présenter à l'examen pratique sera envoyée par mail à l'ATO et/ou au candidat et/ou à l'examineur

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS Liberté Égalité Fraternité	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMEN PRATIQUE DE LA QUALIFICATION DE BASE POUR LE VOL AUX INSTRUMENTS/AVION (BIR/A – PART- FCL.835)		
	29FormExa	Révision 00 – 01/02/2022	

Ce document est à envoyer au pôle des examens pratiques avec la fiche récapitulative d'inscription autorisant le candidat à passer l'examen BIR, le REPORT FORM - BIR SKILL TEST AND PROFICIENCY CHECK - 03FormExa (UK)

A/ - ATTESTATION DE FORMATION APPROUVEE ET HEURES DE VOL DE LA QUALIFICATION de BASE pour le VOL AUX INSTRUMENTS/Avion BIR/A Part-FCL (REGLEMENT (UE) n°1178/2011 modifié)				
Nom Organisme de formation ATO : _____ N° d'organisme : _____ du ____ / ____ / ____				
Je soussigné(e) : _____, responsable pédagogique ou délégataire				
Certifie que le candidat : ☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____				
1) a suivi de façon complète et satisfaisante la formation approuvée pour la qualification de vol aux instruments (BIR)				
<u>Durant cette période, le candidat a suivi la formation BIR suivante :</u>				
FORMATION	PERIODE D'INSTRUCTION	INSTRUCTION THEORIQUE	VOLS D'INSTRUCTION	NOM DES INSTRUCTEURS
☐ BIR Monomoteur	du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____	_____h_____	_____h_____	
☐ BIR Multi Moteur	du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____	_____h_____	_____h_____	
☐ cf. FCL 835 f) le titulaire d'une qualification de classe ou de type multimoteur, qui souhaite obtenir une BIR multimoteur pour la première fois doit suivre auprès d'un ATO un cours qui doit comporter une procédure d'approche et de remise des gaz aux instruments en vol asymétrique avec un moteur à l'arrêt.				
<u>Si le candidat n'est pas déjà titulaire d'une QC ou QT sur avion multimoteur lors de son entrée en formation pratique BIR/A</u>				
M / Mme _____, candidat(e) à la qualification BIR multimoteur, a suivi de façon complète et satisfaisante la formation à la qualification de classe (ou de type) sur avion multimoteur approuvée (FCL725A a) 2))				
Lors de cette formation, a été effectué en vol, en double commande :				
- procédures normales (au minimum 2H 30)..... : _____h_____				
- pannes moteur et techniques de vol asymétrique (minimum 3H 30)....: _____h_____				
2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique BIR/A				
Date : ____ / ____ / ____ Signature du Responsable pédagogique (ou délégataire) : _____				
Date : ____ / ____ / ____ Signature du candidat _____				

INSTRUCTEUR habilité à instruire au vol aux instruments, chargé d'exercer la fonction COMMANDANT DE BORD lors du vol d'examen
Nom : _____ Prénom : _____
Fin de validité FI/IR ou IRI : ____ / ____ / ____ Si avion ME : Fin de Validité FI/ME ou CRI/ME : ____ / ____ / ____
Fin de validité de la qualification de classe ou de type de l'avion d'examen : ____ / ____ / ____
EXAMINATEUR IRE(A) AYANT CONDUIT L'EPREUVE PRATIQUE BIR(A) cf. FCL.1005 (a)(1) – FCL.1005 (b) – FCL.1015 (c)
Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____
Si l'examineur prévu ou suppléant est titulaire d'une autorisation IREA PART-FCL, sa désignation devra avoir été acceptée par l'Autorité pour qu'il soit autorisé à conduire l'épreuve.
En application de l'ARA.FCL.205c, l'Autorité peut désigner un autre examinateur. De plus, l'intervention d'un autre examinateur que ceux indiqués ci-dessus devra avoir reçu l'acceptation de l'Autorité.

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMEN PRATIQUE DE LA QUALIFICATION DE BASE POUR LE VOL AUX INSTRUMENTS/AVION (BIR/A – PART- FCL.835)		
	29FormExa	Révision 00 – 01/02/2022	

Ce document est à envoyer au pôle des examens pratiques avec la fiche récapitulative d'inscription autorisant le candidat à passer l'examen BIR, le REPORT FORM - BIR SKILL TEST AND PROFICIENCY CHECK - 03FormExa (UK)

B/ - ATTESTATION DE FORMATION COMPLEMENTAIRE BIR/A
(Suite à un AJOURNEMENT)
(§3 de l'appendice 7 du règlement (UE) n°1178/2011 modifié)

Je soussigné(e) : Nom : _____ Prénom : _____

Responsable pédagogique (ou responsable pédagogique délégataire) de l'organisme de formation :

Nom ATO : _____

Certifie que le candidat : ☐ Mme ☐ M. Nom : _____ Prénom : _____

1) a suivi de façon complète et satisfaisante une formation complémentaire en vue de corriger les insuffisances constatées lors de l'examen passé le : ____ / ____ / ____ Sous le contrôle des instructeurs suivants :

.....

2) est recommandé(e) pour présenter l'épreuve pratique BIR/A

FICHE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE
(à communiquer avant l'examen en vol)

Date(s)/ Instructeur(s)	Contenu de la séance	DUREE Séance/Cumul	Appréciation de l'Instructeur

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS Liberté Égalité Fraternité	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMEN PRATIQUE DE LA QUALIFICATION DE BASE POUR LE VOL AUX INSTRUMENTS/AVION (BIR/A – PART- FCL.835)		 direction générale de l'Aviation civile DSAC
	29FormExa	Révision 00 – 01/02/2022	

NOM DU CANDIDAT :

Date(s)/ Instructeur(s)	<i>Contenu de la séance</i>	DUREE Séance/ Cumul	Appréciation de l'Instructeur

Appréciation Générale :

Date : ____ / ____ / ____

Signature du Responsable Pédagogique (ou responsable pédagogique délégataire) : _____

**INSTRUCTEUR IRI (ou FI ou CRI, habilité à instruire au vol aux instruments),
chargé d'exercer la fonction COMMANDANT DE BORD lors du vol d'examen**

Nom : _____ Prénom : _____

Fin de validité IRI : ____ / ____ / ____ ou Fin de Validité FI/IR : ____ / ____ / ____ ou

Fin de Validité CRI/IR : ____ / ____ / ____

Fin de validité de la qualification de classe de l'avion d'examen : _____

EXAMINATEUR IRE(A) AYANT CONDUIT L'ÉPREUVE PRATIQUE BIR(A)

cf. FCL.1005 (a)(1) – FCL.1005 (b) – FCL.1015 (c)

Nom : _____ Prénom : _____ Autorisation N °: _____

Si l'examineur prévu ou suppléant est titulaire d'une autorisation IREA PART-FCL, sa désignation devra avoir été acceptée par l'Autorité pour qu'il soit autorisé à conduire l'épreuve.

En application de l'ARA.FCL.205c, l'Autorité peut désigner un autre examinateur. De plus, l'intervention d'un autre examinateur que ceux indiqués ci-dessus devra avoir reçu l'acceptation de l'Autorité.